

N°31 Septembre 2024

PREIGNÂC

LE MAG

Les 1 an
du CMJ

Travaux
RD 113 et
École

Vie
Locale



Chères Preignacaises, chers Preignacais,



SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	Le CMJ
4 & 5	La commune en bref
6 & 7	Vie associative & locale
8	Quoi de neuf à l'école ?
9	Social
10 & 11	Urbanisme
12	Agenda, carnet de naissances, mariages et décès, la recette de nos aînés, suivez-nous !



Directeur de la publication : Thomas FILLIATRE
Rédaction : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Crédit photos : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Conception : Agence Les 2 Rives
Tirage : 1200 exemplaires
Impression : Sauternes Impression à Toulence

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez pu recharger les batteries avant de reprendre le rythme effréné du mois de septembre. Les mois de juillet et d'août ont été synonymes pour nous de travaux en différents endroits de la commune. Malheureusement, dépendants des entreprises et autres institutions, il a fallu nous adapter, car tous ont commencé en même temps, ce qui n'était pas notre volonté de départ. Ainsi, vous avez pu remarquer : sur une partie de la rue de Lur Saluces la rénovation des canalisations d'eau et l'enfouissement des réseaux électriques et fibre ; à Sanches le changement de tout le mobilier ; à l'Église Saint-Vincent la première tranche de la rénovation des vitraux datant de 1870 ; à l'école le bâtiment de l'école élémentaire. Ce dernier a été le plus impressionnant. Nous avons demandé que les délais soient respectés et que les travaux se fassent sur la période estivale afin de garantir la rentrée scolaire à nos enfants. Datant de 1960, il était grand temps de redonner vie et ainsi engager des travaux d'ampleur de rénovation énergétique. Outre le fait que la commune fasse des économies d'énergie, nos enfants et leurs professeurs auront des conditions plus propices au travail... et à la concentration grâce à une température régulée tout au long de l'année. Tout ceci a été possible grâce à un appel à projets auquel nous avons répondu. Nous avons eu la chance de faire partie des 3 communes retenues en Gironde. Il reste encore quelques finitions, mais le principal est fait.

Dans les prochains mois, les travaux continueront : rénovation de voiries dans une partie du Haut-Preignac, 3^e tranche de rénovation de l'éclairage public, rénovation du réseau d'eau, avant de continuer l'aménagement de bourg.

Les activités vont reprendre, les associations et leurs bénévoles vous attendent pour leurs manifestations et les activités proposées. Le coupon asso (aide financière) pour nos jeunes sera étendu jusqu'à 16 ans.

Enfin, je voulais vous faire part de notre agacement. Malheureusement, trop souvent nos services techniques ramassent des ordures disséminées sur la commune. Cet été aura connu un triste record.

Dernièrement, les 2 tables nouvellement installées à Sanches ont été volées. Cela pénalise malheureusement la majorité des personnes qui viennent sur ce site magnifique que nous essayons d'entretenir et valoriser. Notre détermination, même si elle peut être écornée parfois par toutes ces incivilités, reste intacte et nous continuerons à être intransigeants avec les personnes nuisant au bon vivre ensemble.

À chaque fois que nous avons pu, nous avons porté plainte. Souhaitons que la justice soit exemplaire. Très belle rentrée à toutes et tous.

Thomas FILLIATRE

ZOOM MUTUELLE

Les personnes désirant se renseigner sur l'offre de mutuelle communale mise en place sur la commune peuvent contacter la mairie au 05 56 63 27 39 ou directement Solidair Assur au 03 20 55 97 01.





CMJ
PREIGNAC
ev

1 AN DÉJÀ ...



Les 14 jeunes conseillers municipaux sont toujours très investis dans leur mission . Un mercredi par mois ils se réunissent pour mettre en place leurs actions . Très présents auprès des élus, ils se font aussi accompagner par nos associations preignacaises pour mener à bien leurs projets. Ainsi ils ont pu organiser une sortie randonnée avec les chiens de traîneaux de l'ASTA et une sortie vélo avec les Baroudeurs du Sauternais .

Pour l'année 2024/2025 ils projettent encore davantage comme une course au profit d'une cause solidaire, des ateliers loisirs pour nos anciens, une sortie à la patinoire pour les jeunes et une soirée boum.

Pour être informé cmjpreignac@gmail.com



La commune en bref



TRAVAUX RD 1113 ET ÉCOLE

RD 1113 : En amont des futurs travaux d'aménagement du bourg, le Centre Routier Départemental a procédé au décroûtage, désamiantage et à une réfection provisoire de la bande de roulement d'une partie de la RD 1113. Les travaux ont eu lieu entre le 13 et le 17 mai, de nuit entraînant quelques désagréments sonores. La commune a poursuivi avec le changement d'une canalisation des eaux usées située au centre de la RD 1113, ce qui a nécessité la fermeture de cette portion durant 10 jours. Nous remercions vivement les riverains qui ont été compréhensifs durant cette période.

POURQUOI LE TAPIS ROUTIER DE LA RD1113 A-T-IL DÉJÀ ÉTÉ DÉCOUPÉ À CERTAINS ENDROITS ?

Comme vous le savez, le revêtement routier de la RD1113 contenait de l'amiante. Cette technique était utilisée autrefois par les services routiers du département. Il était obligatoire de l'enlever avant d'intervenir sur le début des travaux d'aménagement de bourg : réfection et élargissement des trottoirs, réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau...

Le tapis actuel n'est qu'un tapis temporaire (couche plus fine qu'à l'habitude), garantissant le passage du trafic important de voitures, des poids lourds, des convois exceptionnels en toute sécurité. Il ne servira que pendant la période des travaux, sera changé et recyclé à l'issue des travaux. Le marquage au sol de couleur jaune, refait par la commune début septembre, indiquera la zone de travaux. Nous restons disponibles pour toutes questions.

ÉCOLE JOSÉPHINE BAKER : RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

L'objectif de cette rénovation globale était d'améliorer l'enveloppe du bâtiment des classes élémentaires (murs, huisseries), puis d'optimiser le système de ventilation, les éclairages intérieurs, la refonte du système de production de la chaleur ainsi que sa régulation. La ventilation a été traitée de façon passive pour éviter l'installation de climatiseurs et apporter un rafraîchissement des locaux en période de forte chaleur.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

- Isolation thermique par l'extérieur de toutes les façades ;
- Remplacement des huisseries existantes ;
- Remplacement de l'ancienne chaudière gaz par une chaufferie bio - masse ;
- Installation d'un silo extérieur de stockage des granulés pour l'alimentation de la chaudière ;
- Pose de robinets thermostatiques ;
- Changement des stores extérieurs sur façade sud ;
- Mise en place d'une centrale de traitement d'air double flux afin de permettre l'introduction d'air hygiénique au sein des locaux tout en conservant la performance thermique du bâtiment été/hiver ;
- Remplacement des éclairages par des LED dans tous les bâtiments de l'école ;
- Remplacement du réseau eau chaude sanitaire en cuisine.

Nous avons également profité de cette effervescence dans notre école pour remettre un coup de jeune dans la cuisine et également au local dans lequel les enseignant(e)s partagent leur repas. Quasiment tous ces travaux ont pu être finalisés pour la rentrée. Merci à toutes les équipes et au personnel de la commune qui ont œuvré pour que tout soit opérationnel pour l'arrivée des enseignant(e)s et des élèves.

BONNE RENTRÉE À TOUS !



COUPURE LIGNE TÉLÉPHONIQUE FIXE RÉSEAU ORANGE

Des actes de vandalisme (vol de câbles en cuivre) ont eu lieu fin mai sur notre réseau téléphonique, d'autres communes de Gironde connaissent le même désagrément.. Cela impacte les communications à partir des téléphones fixes et les personnes qui ne sont pas reliées à la fibre ne peuvent plus bénéficier d'internet.

La Mairie fait partie de ces usagers et nous connaissons de graves perturbations dans nos communications téléphoniques. Les techniciens d'Orange s'emploient à remplacer ces câbles. Malheureusement, l'approvisionnement de ce matériel est relativement long.

Orange vous invite, dans la mesure où vous y êtes éligibles, à opter pour une solution fibre.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Début août, après avoir signé une convention d'occupation, nous avons accueilli au fond du terrain de foot de notre commune des gens du voyage. Ces derniers ont quitté notre village fin août après s'être acquittés d'une redevance en dédommagement de l'utilisation des installations de notre commune. Cette redevance sera reversée au budget du CCAS.

Cette compétence étant de la CDC Convergence Garonne, cette dernière a mis à leur disposition des bacs d'ordures ménagères.

Rappel : La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage renforce les obligations d'élaboration et de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil départemental pour ces personnes. La CDC Convergence Garonne, compétente en la matière, n'ayant pas mis en œuvre pour l'instant ce dispositif il revient aux communes du territoire d'accueillir ces populations. Preignac n'est pas la seule commune à être sollicitée par ces itinérants : Cérons, Pujols, Budos... et bien d'autres le sont également.

Sachez toutefois que nous ne répondons pas par la positive à chaque sollicitation et que cela a lieu au maximum 20 jours par an. Vos élus veillent à ce que la cohabitation se passe au mieux et que les nuisances induites soient le moins invasives possible.

CHATS ERRANTS

Votre Ville et la Fondation CLARA ont décidé de mener en commun une politique en matière de protection des populations de chats errants sur le territoire de la commune.

Même si les chats errants peuvent être générateurs de lien social, les populations trop importantes sont responsables d'un certain nombre de nuisances. À partir de ce constat, la ville a décidé de mener une politique durable et respectueuse de la condition animale et de l'environnement. Cette démarche doit permettre une occupation raisonnée de l'espace urbain par l'animal. À ce titre, une campagne de capture de chats errants aura lieu en septembre rue de la République. Une information sera distribuée aux riverains concernés.



SANCHES

Ce lieu magique méritait d'être remis en beauté. C'est ce qui a été fait courant juin avec l'installation d'un nouveau mobilier. Des tables et des bancs ont été implantés en remplacement des existants qui commençaient à donner des signes de faiblesse. Une nouveauté : une table adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite avec son accès bétonné.

Malheureusement, dans la nuit du 11 au 12 août dernier, les tables ont été volées ! Comme vous, nous sommes très en colère ! Malgré tout, continuons ! Restons engagés !

Une signalétique adaptée et modernisée est en confection et devrait être implantée prochainement. Un grand merci à nos agents du service technique qui durant la période estivale sont venus tous les jours ramasser les débris laissés sur place, ceci afin de rendre ce lieu le plus agréable possible.

Nous espérons, à l'avenir, ne plus avoir à faire à ce genre d'incivilité. Nous comptons sur le civisme de tous !



ANTENNES RELAIS

Depuis le début de l'été, un nouvel arbre est apparu le long de la voie ferrée non loin de Sanches et du quartier de La Garegue. Il s'agit d'une antenne 5G installée par SFR.

Une autre antenne relais devrait être installée le long de l'autoroute au lieu-dit Petit Pick. Cette dernière a été missionnée par l'ASF. Les bornes téléphoniques implantées sur les autoroutes vont à terme disparaître et seront remplacées par des antennes relais (en 2030 plus de ligne analogique).

Certains d'entre vous ont signé une pétition initiée par des riverains de ces antennes. Nous sommes conscients de la crainte que cela peut occasionner et avons demandé aux installateurs de nous fournir des indications quant aux valeurs des champs électromagnétiques produits.

Toutefois, sachez que dès lors que les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les antennes-relais de téléphonie sont respectées, elles ne présentent pas de risque sanitaire.



Infos : 06 74 18 05 86
art.delicatezen@gmail.com
facebook.com/Delicatezen33

DÉLICAT & ZEN

L'Association Délicat & Zen présentera son « LABORATOIRE DE PARTAGE CRÉATIF » à compter du 9 octobre 2024, tous les mercredis de 14h30 à 16h00 sur réservation à l'espace « Raymonde et Jacques Poupot », 2 bis le Haire.

Ce laboratoire sera animé par Karen Boetschi, personne qualifiée à travailler avec les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées. **Aucune compétence artistique n'est préalablement exigée.** Uniquement la motivation, le besoin, l'envie, la curiosité... dans un espace-temps totalement **sans contrainte technique ou esthétique et sans jugement.** Seront proposés : la pratique du dessin / graphisme, de la peinture / aquarelle, des feutres, des pastels, du photomontage-collage, de l'argile, de l'écriture, du détournement d'objets (plumes, cailloux...).

La pratique artistique ou l'art-thérapie permet d'exprimer le ressenti de chacun de nos sens. Ce processus créatif améliore le bien-être physique, mental et émotionnel chez chacun de nous.

Mieux connaître ses atouts, ses faiblesses, c'est accueillir l'être unique que nous sommes, lui donner la place qu'il mérite.



MON BATEAU DE PAPIER PAR CYNTHIA

Cynthia originaire de Bretagne conçoit des articles personnalisés (marques-pages, textiles, cartes aquarelles...).

Contact : creasdecynthia@outlook.fr

Boutique en ligne :

monbateaudepapier.sumupstore.com



UN NOUVEAU TITRE POUR NOTRE PREIGNACAIS ALAIN MONTUZET !

Le karatéka vétérinaire Alain Montuzet s'est une nouvelle fois illustré lors du championnat du monde World Union of Karate-do Fédérations (WUKF), qui se déroulait le 11 juillet dernier à Monterrey, au Mexique, pour sa douzième édition.

Ce membre du club des Arts Martiaux Cadaujacais a décroché le titre de champion du monde WUKF lors de cette compétition. Pour rappel, Alain Montuzet avait déjà remporté le Championnat du monde WUKF aux États-Unis à Fort Lauderdale en Floride en 2022 et s'est octroyé le titre de vice-champion au championnat du monde WUKF à Dundee en Écosse l'an dernier. Il est aussi arrivé troisième au classement par équipe lors de cette même manifestation. Alain Montuzet revient du Mexique avec une médaille en or en individuel et une médaille en bronze par équipe. Il compte bien remporter un nouveau titre de champion d'Europe, en Pologne, en octobre prochain !

Il tient d'ailleurs à remercier ceux qui l'ont aidé dans la quête de ce titre mondial comme la mairie de Preignac, son club de Cadaujac et ses deux sponsors. Félicitations Alain pour ce beau parcours !

COUPON ASSO



Votre commune, souhaitant favoriser l'accès aux pratiques sportives et culturelles pour tous les jeunes de 6 à 16 ans, renouvelle le dispositif « COUPON ASSO ».

Principe de base : « chèque » de 25 €* à tout enfant de la commune de 6 à 16 ans (né entre le 1er septembre 2008 et le 1er septembre 2018) qui s'inscrit à une association sportive ou culturelle de la commune **OU** à une association conventionnée avec la commune (Tennis club de Toulence, Football Club des Graves). Une seule aide par enfant.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- La mairie transmettra aux associations concernées par ce dispositif des COUPONS ASSO vierges.
- L'Association complétera et remettra le coupon aux parents lors de la demande d'adhésion de leur enfant.
- Les parents devront le rapporter en Mairie accompagné des justificatifs demandés : livret de famille – justificatif de domicile de moins de trois mois.
- La mairie vérifiera les informations recueillies et versera la somme directement à l'association.

** NB : Le montant de l'aide ne peut pas être supérieur au montant de la cotisation.*

MÉLODY : COACH SPORTIVE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE POUR TOUS !

Mélody, forte d'une expérience de 10 ans, vous propose de partager ses compétences de coach sportive. Après avoir vécu 7 ans sur Bordeaux, elle choisit de s'installer dans notre commune avec le souhait de développer son activité.



QUELQUES PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS RÉALISABLES (SÉANCES ÉNERGISANTES) :

- **Réveil musculaire (étirements et mobilité)** : pour commencer la journée avec une énergie positive, en réduisant les douleurs du corps ? Une séance 100% détente et plaisir.
- **Format circuit-training avec différents thèmes de séances** (cardio-abdos, full body, haut et bas du corps...) : Seul ou en groupe, séance de sport avec des exercices variés et adaptés à tous. Pour se challenger, chacun à son niveau dans une ambiance conviviale, ludique et motivante.
- **Running** : Course à pied entre 5 à 7 km au cœur du vignoble du Sauternais. Déconnexion et lâcher-prise seront de mise.
- **Run & Bike** : Amateur de sport nature, choisis ton binôme avec qui tu partageras un vélo à travers les vignes. Une expérience qui allie esprit d'équipe, cohésion et motivation.

Infos : Mélody SIERRA - 06 21 82 59 22

LES PISTES DE ROBIN : UN NOUVEAU JEU DE PISTE À PREIGNAC

Après Cadillac, Bazas et Langon, Preignac a elle aussi sa piste de Robin.

Les pistes de Robin sont des jeux de pistes pour enfants mises en place par l'organisme Gironde Tourisme. Elles sont faites d'énigmes adaptées à un jeune public (à partir de 6 ans). Elles permettent de découvrir des lieux emblématiques de Gironde ou découvrir l'histoire, les particularités ou l'architecture des villages girondins.

Muni d'un petit livret, **téléchargeable en ligne ou disponible dans les offices du tourisme** et de leur envie d'exploration, les enfants n'ont plus qu'à suivre leur guide Robin.

À Preignac, la piste de Robin a été inaugurée le 03 juillet 2024 en présence de Jessica SIERRA RAMBLA de l'Office du Tourisme de Cadillac, de Thomas FILLIATRE, maire de Preignac, d'Eric GONZALEZ et Olivier BARDEAU du Centre de Loisirs «Les Lucioles» de Preignac et les enfants âgés de 6 à 12 ans qui ont réalisé ce projet. Les enfants ont fait eux-mêmes leurs recherches pour proposer une dizaine d'énigmes aux futurs explorateurs. **Alors, prêt pour l'aventure et découvrir le village de Preignac ! Suis Robin, ton guide...**

À NOTER

Pour toute création ou dissolution d'une association, vous devez impérativement en informer la mairie et procéder aux démarches sur www.service-public.fr



LA CÉRÉMONIE DES CM2

Cette fin d'année avait un sens particulier pour nos CM2, qui en ont terminé avec l'école élémentaire et qui vont vivre de nouvelles aventures au collège à la rentrée.

Les élèves ont été reçus par les élus de la commission école à la mairie le 28 juin pour la cérémonie de passage. Nous avons parlé citoyenneté et missions de la mairie dans la salle du conseil municipal. Quelques 6^e sont également venus commenter la visite virtuelle du collège et répondre aux questions de leurs futurs camarades. Tous les élus leur ont souhaité de très bonnes vacances et une poursuite sereine de leurs études.

CHANGEZ D'AIR !

Les CM2 ont participé et gagné le concours «Changez d'air» organisé par la mutualité française. Félicitations aux élèves et remerciement à Madame GOULVESTRE leur enseignante d'avoir fait participer sa classe au concours et d'avoir réalisé la vidéo !



BONNE RETRAITE MADAME GIL !

Cette fin d'année marque aussi la fin de la carrière d'une enseignante emblématique de l'école. Madame Gil part en effet à la retraite après 25 ans passés auprès de nos élèves. Merci pour son investissement tout au long de ces années ! Bienvenue à Madame Le Pottier qui prendra sa suite à la rentrée.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Moment attendu en fin d'année scolaire, la fête de l'école s'est déroulée le vendredi 28 juin.

Après les jeux et les ateliers, les élèves ont présenté un spectacle sous le thème du cirque et de la magie ! Ils ont



chanté «Un p'tit tour de piste». Les dompteurs ont ensuite dressé des lions et des éléphants, puis les jongleurs ont laissé la place aux magiciens et illusionnistes, le voyage s'est terminé dans l'univers de Harry Potter.

Merci à l'équipe enseignante d'avoir marqué la fin de cette année scolaire d'une si belle manière et aux parents qui ont aidé à l'organisation.

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE !

Les 3 bénévoles continueront d'assurer l'aide aux devoirs les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 : Joseph CHANE HUNE, Valérie PERFANDIE et Sylvie MAYOL.

Deux intervenants animeront des ateliers le mardi sur la pause déjeuner : Vincent Peter fera de la découverte instrumentale pour les CM1-CM2 et Baptiste Castanier dispensera de l'activité physique aux CP-CE1-CE2. Il interviendra dans le cadre de l'association BESST (Bien-Etre Sport et Santé pour Tous) issue du projet de santé du Pôle Territorial.





GOÛTER LYRIQUE 18 SEPTEMBRE 2024

Un après-midi récréatif est organisé le mercredi 18 septembre 2024 à 15h00 à la salle des fêtes pour les personnes de la commune de plus de 70 ans.

Vous aurez le plaisir d'écouter Marie Loup interpréter une opérette gourmande tout en dégustant des petits gâteaux offerts par la Municipalité ! N'hésitez pas à vous y inscrire en complétant le bulletin-réponse qui vous a été envoyé par courrier ! Convivialité et bonne humeur assurées !



REPAS DES AÎNÉS 14 DÉCEMBRE 2024

À noter dans vos agendas, le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 14 décembre 2024 à 12h à la salle des fêtes.

Il est proposé aux Preignacais de plus de 70 ans. Pour ceux qui préfèrent recevoir un colis, ils seront distribués fin novembre – début décembre. Pensez à consulter votre boîte aux lettres, les bulletins-réponse seront envoyés courant octobre !



UNE CENTENAIRE À PREIGNAC !



Le samedi 27 juillet 2024, Madame Joséphine MIDEJEAN a fêté ses 100 ans, entourée de sa famille, de ses amis, et de Monsieur le Maire qui lui a offert une magnifique composition florale.

D'origine arménienne, Joséphine a failli naître sur le bateau qui transportait de nombreux réfugiés voulant échapper au génocide. Elle trouva asile à Marseille et grandit au sein de cette communauté. Elle suivit des études musicales au conservatoire où elle excella dans le violon. En 1938, elle fut acceptée comme 2^e violon à l'Opéra Municipal de Marseille, mais malheureusement sa carrière fut interrompue par la guerre.

Dans cette même période, elle obtint son CAP de couture et travailla comme couturière. Fiancée à Léon, détenu en captivité en Allemagne, Joséphine l'attendit 5 ans jusqu'à la fin de la guerre. Puis, ils se sont mariés et ont eu 3 enfants.

Elle resta à Marseille et ses environs jusqu'en 2009 où elle choisit de se rapprocher de l'un de ses fils, pour s'installer dans une résidence pour personnes âgées à La Lande-de-Fronsac en Gironde. Elle a toujours beaucoup apprécié les voyages et notamment lorsqu'elle rendait visite à certains membres de sa famille en Californie.

Depuis 2018, Joséphine vit à Preignac chez sa fille. Elle a 5 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Belle continuation à Joséphine, du haut de ses 100 ans !



PERMIS DE LOUER

En immobilier, un permis de louer est un certificat qui assure que le logement est apte à être loué. C'est la loi ALUR qui a introduit en 2014 le permis de louer. Cette loi est partie d'un constat : près de 200 000 logements proposés à la location en France sont indécents.

Le Permis de Louer a été mis en place à Preignac le 08 juillet 2019 (délibération D050-2019) en Zone UA et UB du PLU, le Conseil Municipal souhaitant grâce à ce dispositif éviter la mise en location de logements insalubres, indignes, qui ne remplissent pas « les critères de décence ».

DEUX TYPES DE DÉCLARATIONS :

- La déclaration de mise en location (CERFA n° 15651*01) simple formalité déclarative. Dispositif en place sur l'ensemble du territoire de la commune. La collectivité locale est informée que le logement est disponible à la location. Elle peut décider de faire une vérification d'hygiène dans l'appartement si des doutes quant à la salubrité du logement émergent.
- L'autorisation préalable de mise en location, ou permis de louer (CERFA n° 15652*02) valable sur les Zones UA et UB du PLU de notre commune : il s'agit d'une déclaration préalable

que le propriétaire bailleur doit remettre à la mairie. Cette déclaration est ensuite examinée, la décence du logement est vérifiée (les services se déplacent au logement), puis si tout est conforme un permis de louer est délivré par la mairie. En cas de non-respect du permis de louer, les bailleurs s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 5 000 €. Si la location est effectuée malgré le rejet de la demande d'autorisation, l'amende peut monter jusqu'à 15 000 €. Cette démarche doit être effectuée à chaque changement de locataire. Vous devrez également donner un certain nombre de détails relatifs à l'immeuble et au logement en lui-même. Il faudra également joindre au formulaire les diagnostics techniques du logement effectués par un professionnel.

Ces démarches doivent être réalisées au moment où vous voulez mettre votre logement en location.



Pour rappel : Tout aménagement, construction sont soumis au dépôt en Mairie d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. La police de l'urbanisme s'assure du respect des règles et des procédures.

En cas de constat de manquement à ces dispositions, la ou les infractions sont relevées via un procès-verbal qui doit être transmis au Procureur de la République.

LE PROCÈS-VERBAL (PV) EST UN ACTE DE POLICE JUDICIAIRE et il constitue le premier acte de la procédure pénale. Il fait obstacle à l'écoulement de la prescription pénale et permet de porter l'infraction à la connaissance du procureur de la République. Celui-ci dispose de l'opportunité de poursuivre l'infraction d'urbanisme qui a été constatée, quand bien même elle serait déjà régularisée. Le PV permet aussi d'inciter le contrevenant à démolir ou remettre en conformité avec le règlement d'urbanisme, les travaux en infraction. La transmission du procès-verbal de constatation déclenche la phase judiciaire du traitement de l'infraction. Le Procureur peut diligenter une enquête préliminaire afin d'éclairer le parquet sur ce dossier. Quand

le Procureur estime avoir suffisamment d'éléments sur les faits et la constitution de l'infraction pour apprécier l'opportunité des poursuites, il peut alors décider :

- **D'engager des poursuites devant le Tribunal judiciaire,**
- **D'engager une mesure alternative aux poursuites,**

Sachez que vos élus, agents veillent au respect des règles et procédures d'urbanisme.

Avant d'en arriver à ces extrémités, nous préférons échanger, dialoguer. Malgré tout, dans certains cas, nous ne pouvons pas faire autrement et des PV sont déposés auprès du Procureur de la République.

Les délais d'instruction sont souvent très longs, mais nécessaires avant que l'enquête diligentée par le parquet porte ses fruits et aboutisse à une sanction.

Carnet de naissances, mariages et décès

Ils nous ont rejoints

- Apolline, Edith Agnès PAUSADER née le 27 mars 2024
- Rose, Charly BILLAUD née le 25 juin 2024
- Naël MOUTET né le 12/07/2024
- Noéline MOUTET née le 12/07/2024
- Nolan MOUTET né le 12/07/2024

Ils se sont unis

- Sandy DUNIÉ & Kevin BOYER le 22 juin 2024
- Coline GASTON & Christopher DUMAS le 06 juillet 2024
- Sylvie BONNET & Bruno, Christophe COUTURES le 20 juillet 2024
- Sophie LABROUSSE & Lionel BARDINAUD le 03 août 2024
- Vanessa BOUARD & Mathieu LABARBE le 24 août 2024

Ils nous ont quittés

- Claude, Jean BARBE décédé le 05 mai 2024
- Belarmino BODEGO DE CRUZ décédé le 06 mai 2024
- Michel GEOFFRE décédé le 12 mai 2024
- Jean, Philippe DUZAN décédé le 21 mai 2024
- Jean, Claude LAFITTE décédé le 15 juin 2024
- Marcel, Pierre LASSUS-DEBAT décédé le 22 juin 2024
- Jean-Paul MOINE décédé le 07 août 2024
- Jean-Paul BRUNET décédé le 17 août 2024

LA RECETTE DE NOS AÎNÉS TARTE AMANDINE AUX POIRES



INGRÉDIENTS

- 25 g de farine
- 100 g de sucre
- 100 g de beurre
- 1 pâte brisée
- 1 boîte de poires au sirop
- 2 œufs
- 100 g d'amandes en poudre

Recette

• Mélangez le beurre ramolli au sucre jusqu'à ce que vous obteniez un mélange léger. Ajoutez les œufs battus, puis les amandes en poudre et la farine tamisée.

• Étalez la pâte brisée au fond d'un moule à tarte. Piquez-en le fond et versez-y le mélange. Placez enfin les poires sur le mélange en les enfonçant délicatement.

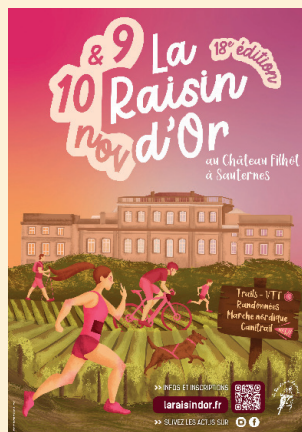
• Mettez à cuire 30 min à four moyen (thermostat 6 - 180 °).

Agenda

Sous réserve de modifications



- **Les 14 & 15 septembre**
Salon du bien-être à la salle des Fêtes
- **Le 18 septembre à 15h00 :**
Après-midi récréative « opérette gourmande » à la salle des fêtes
Inscription auprès de la mairie
- **Les 21 & 22 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine
- **Le 06 octobre :** Vide grenier organisé au stade par le Comité des Fêtes du Bourg
- **Le 13 octobre :** Loto à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc



- **Les 9 & 10 novembre :** La Raisin d'Or
- **Les 9 & 10 novembre :** Portes Ouvertes des châteaux Sauternes Barsac
- **Le 11 novembre :** Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918
- **Le 18 novembre :** Tournoi de scrabble à la salle des fêtes
- **Le 24 novembre :** Loto organisé à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes du Bourg
- **Le 14 décembre :** Repas des Aînés à la salle des fêtes
- **Le 07 décembre :** Blind Test à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes du Bourg

Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr